

SÉANCE DU 03 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le trois du mois de mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, TANNÉ Chantal, DUBOIS Véronique

Mrs. BRIAIS Denis, GILET Clément, GRANDAY Alexandre, LEMAITRE Yves, MASTROLIA Francis, OLIVEIRA Paulo, RÉMOND Bruno.

ABSENTS :

Mr CARDENNE Marc

SECRÉTAIRE :

Mr. GILET Clément

Le compte rendu de la séance du 16 décembre 2014 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

LOGEMENT ÉCOLE

Mr OLIVEIRA Paulo a émis le souhait de louer le trois pièces situé à l'étage du logement communal de l'école au vu d'y installer les bureaux de son entreprise de tous corps d'états, 2CO Multitechniques. Il s'engage à effectuer les travaux de remise aux normes pour un montant de 26 246 € TTC. En échange il ne payera pas de loyer durant les 3 premières années et par la suite un loyer mensuel de 600 € (en accord avec une agence immobilière). Il reste à la commune à prendre en charge la somme de 4 646 €, pour les travaux. Monsieur le Maire demande le vote des conseillers :

- Mr OLIVEIRA ne prend pas part au vote
- Mme DUBOIS s'abstient
- Tous les autres conseillers approuvent

ABRI DE BUS

La toiture de l'abri de bus est en mauvais état, il faut la remplacer. Monsieur le Maire a demandé plusieurs devis qu'il soumet au Conseil Municipal. Celui-ci approuve le devis de la société SASU Canat d'un montant de 5086 € TTC. Les travaux devraient être effectués en juillet 2015, mais une mise en sécurité sera faite prochainement.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les dimanches 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales.

Les conseillers s'organisent pour effectuer les roulements d'ouverture du bureau de vote pour ces deux dates. Les horaires d'ouverture du bureau de vote seront de : 8h à 18h.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Suite au précédent Conseil Municipal, un devis a été accepté pour l'élagage des arbres près de la salle des fêtes. Il aura lieu le 30 mars 2015.

P.L.U DE VERNEUIL L'ÉTANG

En vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) par la mairie de Verneuil l'étang, cette dernière propose à notre commune d'y être associée. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

SIETOM

La commune d'Andrezel siège au comité syndical du SIETOM. Suite à la délibération de la révision des statuts du SIETOM, le conseil municipal doit se prononcer sur :

- La transformation du syndicat en syndicat à la carte,
- La modification des statuts du SIETOM
- La ou les compétences transférée(s) au syndicat

Les conseillers approuvent à l'unanimité.

FÊTE FORAINE

Les conseillers acceptent les 3 demandes d'emplacements de forains (un manège enfantin, tir aux ballons, confiserie) pour la fête foraine de la commune, le week-end du 27 juin 2015.

CCAS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que le CCAS prenne en charge désormais en plus, des bons de chauffage, les colis de Noël et les brioches de la fête foraine.

INTERCOMMUNALITÉ

L'intercommunalité a accepté de passer entièrement à la fibre optique. Cet investissement est prévu pour 2020, et aurait un coût de 3 millions d'euros soit 1 million à la charge de l'interco et le reste serait financé par des subventions.

CCBC

Monsieur le Maire évoque l'avenir de la Communauté de Commune de la Brie Centrale, qui selon la loi NOTRE devrait passer à 20 000 habitants mais des dérogations seraient peut-être accordées.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La CCID décide de nommer les commissaires de la commune ci-dessous, à compter du 18 juillet 2014 jusqu'à la fin du mandat du Conseil Municipal :

Titulaires :	Suppléants :
Mme Chantal GRANDAY	Mme Claudine WATIER
Mr Marco CARDENNE	Mme Michèle ANTOINE
Mr Jean-François PEDRAZZINI	Mr Pascal BRIAIS
Mme Béatrice CHABRAT	Mr Yves LEMAITRE
Mr Patrick JOIGNEAU	Mr Jean-Claude DECREPT
Mr Hervé RÉMOND	Mme Chérysette VASSEUR

QUESTIONS DIVERSES

Mr GILET Clément propose au conseil municipal de participer aux concours des maisons fleuries et des villes et villages étoilés.

Il évoque aussi l'embellissement de la commune en remettant des fleurs dans les bacs et espaces verts possibles. Cette idée ne déplaît pas aux conseillers mais ces derniers se posent la question de l'entretien des plantes en août (pendant les vacances du cantonnier).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.